

Protocole pour saisir le pôle ressources

Situation d'urgence

Passage à l'acte violent, mise en danger, agressions...



Appel à la circonscription ou l'IEN qui mandate l'enseignante pôle ressource ou un autre membre de l'équipe de circonscription pour se rendre sur place



Gestion de l'urgence et construction du retour à une situation apaisée avec l'ensemble de l'équipe et des partenaires.

- Gestion de l'urgence : analyse de la situation et mise en lien avec les professionnels EN concernés. Liens avec la famille. Autorisation de se mettre en lien avec les professionnels extérieurs s'il y en a.
- Coordination avec les partenaires
- Organisation de l'accueil de ou des élèves
- Construction du « le retour au calme »
- Mise en place d'un suivi de situation

Situation « pôles ressources » ordinaire

Situation qui résiste malgré ce qui a pu être mis en place au sein de l'école :

- Aménagements dans la classe (au niveau matériel et pédagogique)
- APC, PAP, PPRE...
- Intervention du RASED (observation et/ou prise en charge)
- Equipe éducative...

Saisine de l'IEN par le directeur :

Envoi d'un mail explicatif de la situation avec ce qui a été mis en place + documents qui permettent une compréhension globale.

L'IEN mandate un membre de l'équipe de circonscription en fonction de son analyse. Si EPRC (enseignante pôle ressources de circonscription), alors...

Analyse de la situation, 1^{ère} observation sans en référer à la famille

Propositions
d'aménagements, d'outils, de
dispositifs en interne...

⇒ Cela fonctionne : la
situation passe en veille.

⇒ La situation se révèle très complexe :

Rencontre avec les parents, proposition
de coordonner le lien école/ famille/
partenaires extérieurs pour construire
une solution sur mesure. Organisation de
réunions de synthèse et suivi sur le long
terme.

A partir du moment où une situation est gérée par le pôle ressources, elle le reste jusqu'à la fin. Il n'est donc pas nécessaire de repasser par le protocole entier pour un nouvel événement qui concerne le même enfant-élève. Un mail ou un échange téléphonique avec l'EPRC suffit.

Situation « pôles ressources »

Première scolarisation complexe ou retour à la scolarisation

Situation qui questionne l'équipe éducative pour adapter l'accueil d'un élève :

- en situation de handicap (diagnostiqué ou non)
- concerné par un dossier d'absentéisme
- en situation de phobie scolaire
- de retour à l'école après une longue absence (rupture du parcours scolaire en lien avec des problèmes de santé, un séjour à l'étranger...)

Saisine de l'IEN par le directeur :

Envoi d'un mail explicatif de la situation avec ce qui a été mis en place
+ documents qui permettent une compréhension globale.